

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2011

Etaient présents : Joël DERRIEN, André PENVERN, Ginette MINIOU, Pascal LOUVREL, Pascale JEGOU, Sabine FLOC'H, Françoise GOLIES, Carole DUFEUX, Guy BOURHIS, Christine KERDRAON, Pierre SCOARNEC et Jean-René FLATRES.

Absent excusé : Bruno JAFFRE.

Absent : Eric VIGOUROUX.

Le compte-rendu de la réunion du 8 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

1°) Réforme de la fiscalité de l'urbanisme : instauration de la taxe d'aménagement :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux de 1,5 % à compter du 1^{er} mars 2012. Le taux et les exonérations pourront être modifiés tous les ans.

2°) Création d'un réseau d'eaux pluviales Place du Centre : choix de l'entreprise :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise Réseaux Sud Bretagne - Kervidanou 1 - 29300 QUIMPERLE - pour la réalisation du réseau d'eaux pluviales Place du Centre à SAINT-THURIEN pour un montant HT de 29.200,00 €, soit 34.923,20 € TTC.

3°) Conseil en Energie Partagé (CEP) : adhésion :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer pour 3 ans au dispositif « Conseil en Energie Partagé » proposé par Quimper Cornouaille Développement.

4°) Station d'adduction en eau potable : convention d'assistance technique :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention d'assistance technique pour la station de production et de traitement d'eau potable avec la société VEOLIA, dont le siège social est situé 52, Rue d'Anjou - 75008 PARIS, pour un montant HT annuel de 1.800 €.

5°) Taxe foncière sur les propriétés non bâties : exonération des terrains agricoles exploités en mode biologique :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable à l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les terrains agricoles exploités en mode biologique.

6°) Projet de cession de terrain à Kerbiriou :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la cession, après enquête publique, d'environ 340 m² de terrain à Kerbiriou au profit de Madame et Monsieur Denis CHRISTIEN au prix de 0,30 € le m² (les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur).

7°) Projet de cession par ESPACIL de 4 pavillons du Clos de Ker An Idon :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la cession par ESPACIL de 4 pavillons situés au Clos de Ker An Idon.

8°) Recettes eau et assainissement : prélèvement automatique :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de proposer aux usagers du service eau et assainissement, à compter du 1^{er} janvier 2012, le prélèvement automatique trimestriel.

9°) Avancement de grade : création de poste :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2011.

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 4 octobre 2011

Le Maire,


Joël DERRIEN.

